

LE GRAND
Espace Aliénor
255 rue Martha Desrumaux - CS 6003 - 24000 PERIGUEUX

DELIBERATION DD2025_118

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	49
Votants	68
Pouvoirs	19

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 14 novembre 2025

LE 20 novembre 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MOTION DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES ET À L'INSERTION DES JEUNES

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. MOTARD, M. GUILLEMET, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. DELCROS, Mme DOAT, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. REYNET, Mme ROUX, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, Mme LANDON, Mme REYS, M. VADILLO, Mme RENAUD

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS
M. LEGAY donne pouvoir à M. NARDOU
Mme FAURE donne pouvoir à M. JAUBERTIE
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
M. MARTY donne pouvoir à Mme SALOMON
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à Mme KERGOAT
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. DENIS
M. LAGUIONIE donne pouvoir à Mme GONTHIER
M. CADET donne pouvoir à M. LECOMTE
M. GASCHARD donne pouvoir à M. PALEM
M. LAVITOLA donne pouvoir à M. BOURGEOIS
Mme MARCHAND donne pouvoir à M. MARSAC
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme DOAT
M. PERIER donne pouvoir à M. DELCROS
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. BARROUX

MOTION DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES ET À L'INSERTION DES JEUNES

CONSIDÉRANT

- le rôle essentiel joué par les Missions Locales dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans ;
- l'annonce, dans le projet de loi de finances pour 2026, d'une baisse inédite de 13 % des crédits alloués au réseau des Missions Locales ainsi que d'une réduction des aides directes aux jeunes ;
- les conséquences qu'une telle décision ferait peser sur les territoires, les familles, les services publics locaux et, plus encore, sur une génération déjà fragilisée ;

Il est proposé de soutenir le texte suivant, présenté par les élus locaux, présidents et administrateurs du réseau des Missions Locales :

« Nous, élus locaux, présidents et administrateurs du réseau des Missions Locales demandons des moyens pour les jeunes.

Alors que le projet de loi de finances 2026 prévoit une baisse inédite de 13 % du financement du réseau des Missions Locales ainsi qu'une réduction des aides directes aux jeunes, c'est toute une génération qui risque d'être fragilisée. Dans un contexte économique et social déjà dégradé, cette décision met en péril le premier service public de proximité dédié à l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans.

LES MISSIONS LOCALES : UN PILIER TERRITORIAL ET SOCIAL

Le réseau des Missions Locales est aujourd'hui le premier réseau d'acteurs pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes avec plus de 1,1 million de jeunes accompagnés chaque année. Ce sont 6 800 lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, qui constituent le premier service de proximité, dans nos collectivités, où le maintien de l'accès aux droits reste un défi quotidien.

LES ÉLUS LOCAUX EN PREMIÈRE LIGNE

Présidées et pilotées par des élus locaux, les Missions Locales incarnent ce que nos territoires savent faire de mieux : la solidarité, l'efficacité, grâce à la proximité. Elles incarnent cette alliance entre les collectivités, les acteurs économiques et l'État, qui fait la force dans la réussite des politiques publiques de l'emploi. Chaque euro investi dans une Mission Locale est un euro investi dans la jeunesse, l'emploi, la cohésion sociale et les territoires. Les élus qui s'y engagent, et qui connaissent la réalité des visages derrière celle des statistiques le savent : c'est sur ce terrain, au plus près des jeunes, que se construit l'avenir de nos communes.

Cette réduction budgétaire sans précédent est une fausse économie, susceptible d'augmenter les coûts sociaux (hébergement d'urgence, santé etc.) et d'entamer la cohésion sociale.

UNE BAISSE BUDGÉTAIRE QUI MENACERAIT DIRECTEMENT L'EMPLOI ET L'AVENIR DES JEUNES

Le projet de loi de finances 2026 prévoit une série de coupes budgétaires, dont les effets cumulatifs peuvent s'avérer très handicapants pour toute une génération :

- Fragilisation de l'apprentissage, avec la suppression des exonérations sociales mais aussi de l'aide à passer le permis de conduire pour les jeunes apprentis,
- Diminution de 16 000 accompagnements des jeunes dans le cadre du Contrat d'engagement jeunes, dont 11 160 pour ceux suivis par les Missions Locales.
- Perte de près de 20 000 postes dans les dispositifs d'insertion par l'activité économique, dont les jeunes étaient en partie bénéficiaires,

- Baisse dramatique des allocations ponctuelles accordées aux jeunes d'insertion : moins 53 millions d'euros sur 2 ans !
- Régression de près de 20 % des crédits accordés aux Missions Locales sur 2 ans alors que le nombre de jeunes accompagnés, notamment des mineurs, augmente fortement en 2025 (+8 %).

À ces coupes s'ajoute la baisse de près 4,8 milliards d'euros sur les crédits des collectivités locales. Les collectivités, qui demain se tourneront vers les Missions Locales pour répondre aux besoins des jeunes de leur territoire, pourraient trouver des partenaires exsangues.

Ce sont les jeunes les plus fragiles – ceux qui vivent dans nos quartiers, nos zones rurales, nos territoires – qui paieront le prix fort. Ce sont les futurs citoyens de nos communes, à qui l'on retire aujourd'hui leurs chances d'avenir.

NOS PROPOSITIONS POUR PRÉSERVER L'INSERTION DES JEUNES

Face à cette situation, nous appelons le gouvernement et le Parlement à :

- Maintenir en 2026 le niveau de financement du réseau prévu dans la loi de finances initiale pour 2025.
- Créer un fonds d'urgence national pour soutenir les Missions Locales en difficulté financière.
- Reconduire l'objectif de 200 000 jeunes engagés dans le Contrat d'Engagement Jeune.
- Préserver le budget du PACEA à hauteur de 53 millions d'euros, conformément à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des jeunes.

Nous, élus locaux, en première ligne face aux difficultés que rencontrent leurs habitants, nous nous mobilisons pour défendre un modèle unique, décentralisé et efficace d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Nous appelons le gouvernement et les parlementaires à réévaluer les moyens accordés aux Missions Locales et à l'accompagnement des jeunes. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Réaffirme son soutien plein et entier à l'action du réseau des Missions Locales ;
- Exprime sa vive inquiétude quant aux conséquences des baisses de crédits envisagées dans le PLF 2026 ;
- Demande au gouvernement et aux parlementaires de revoir ces orientations et de garantir les moyens nécessaires à la continuité de l'accompagnement des jeunes ;

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 03/12/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 03/12/2025	Périgueux, le 03/12/2025
Le secrétaire de séance	Le Président
Christian LECOMTE	Jacques AUZOU